

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 4 FÉVRIER 2019**

Par le Service des relations médias,
relations publiques et à la communauté



Grande
Performance
Voir
page 3

**LA CRISE DE LA DPJ EST UNE
QUESTION DE MAIN-D'ŒUVRE**

P. 4 et 5

À LA UNE

Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

Le temps est venu d'apporter des changements



KATHLEEN GODMER
kgodmer@lecourant.ca

Depuis quelques semaines, on parle beaucoup de la DPJ et des différents problèmes auxquels elle doit faire face. Du côté de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ), on parle de «crise». Serait-il temps pour la DPJ d'apporter des changements à sa manière de fonctionner?

«Le moment est venu de moderniser le fonctionnement de la DPJ. La société a évolué, les familles ont changé, les problèmes se sont complexifiés. La Loi sur la protection de la jeunesse est essentielle pour protéger les enfants vulnérables, mais il faut revoir les façons de faire. La crise qui se vit actuellement nous invite à faire cela», a affirmé Guylaine Ouimet, présidente de l'OTSTCFQ.

Diminution significative de l'accès aux services sociaux de première ligne, liste interminable de noms d'enfants en attente d'une évaluation, normes administratives qui donnent l'impression d'être des quotas, et manque de soutien clinique des travailleurs sociaux ne sont que quelques-uns des sujets amenant la DPJ à beaucoup faire parler d'elle, ces-temps-ci.

RESSOURCES ET ACCÈS AUX SERVICES

Le manque de travailleurs sociaux est un problème. La raison principale étant qu'ils ont très peu de soutien clinique pour prendre des décisions éthiques difficiles.

Selon Mme Ouimet, «il est hors de question d'assouplir la "Loi 21" qui impose que les intervenants à l'évaluation soient des travailleurs sociaux membres de l'Ordre. Ces modifications ont fait consensus pour s'assurer que les gens les plus vulnérables aient un service par le bon professionnel. Si vous faites une crise cardia-

que, vous voulez voir le cardiologue, pas un omnipraticien!»

La présidente affirme aussi que le cœur du problème est au niveau de la première ligne. «Il y a eu une diminution significative de l'accès aux services sociaux de première ligne dans les services de proximité. Donc, les gens se retrouvent en protection de la jeunesse, alors que ça devrait être le dernier recours.»

La preuve que ce problème est bien réel peut se voir dans le taux de signalement des enfants. Une étude réalisée à l'Université de Sherbrooke en 2014, pour le compte du Centre jeunesse de Québec, a démontré que 56% des jeunes ayant

fait l'objet d'un signalement avaient été suivis en application des mesures, soit l'étape où la famille doit en théorie être épaulée pour faire face à ses problèmes.

JE PENSE QUE LES GENS N'ONT PAS VRAIMENT LES BONNES INFORMATIONS FACE À LA DPJ, AUX LISTES D'ATTENTES ET AUX "QUOTAS". ÇA CRÉE DE FORTES RÉACTIONS QUI, PARFOIS, NE SONT MÊME PAS EN LIEN AVEC LE VRAI PROBLÈME.» – UNE INTERVENANTE D'EXPÉRIENCE QUI DÉSIRE GARDER L'ANONYMAT

Malheureusement, lors de l'application de ces mesures, on fait pression pour que les durées de suivi ne soient pas indéterminées.

L'étude démontre aussi que ces durées sont si courtes que la probabilité qu'il y ait un signalement est forte, parce qu'à la fermeture de leur dossier, les familles ont été placées sur une liste d'attente, faute de service accessible.

QUOTAS, TEMPS ET QUALITÉ DU SERVICE

Une jeune intervenante de la région qui tenait à garder l'anonymat a déclaré: «Je pourrais vous raconter plein de fois où les quotas et ce qu'ils impliquent sont venus diminuer la quantité et la qualité des services que l'on offre.» Selon elle, les intervenants se font mettre beaucoup de pression et se font bousculer dans le temps. «Ça doit aller vite, on manque toujours de temps, les listes sont longues. Dans un contexte comme ça, où la pression est forte, les familles deviennent un peu comme des numéros et ça me donne souvent l'impression qu'on diminue les critères qui touchent aux familles d'accueil, ou que les évaluations sont mal faites.»

Selon elle, il semblerait que les intervenants se font rencontrer par leur gestionnaire non pas pour se faire offrir du soutien clinique, mais pour se faire dire qu'ils n'ont pas assez de familles dans leur charge de cas.

Une autre intervenante, située un peu plus haut dans la hiérarchie, et qui elle aussi désirait garder l'anonymat par crainte de représailles, a expliqué que: «Quand on parle de "crise", ce qui arrive actuellement, c'est qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre au niveau des ressources humaines. Présentement, beaucoup de gens quittent pour la retraite et il n'y a pas assez d'effectifs pour combler les départs. Par exemple, ici, il y a eu trois charges de cas, il manquait trois intervenants et ce n'est pas parce que les ressources humaines ne font pas de campagnes de recrutement. Il y a peu ou pas de gens qui font application pour le CISSS actuellement. C'est certain que la pression et les conditions de travail ne les incitent pas à venir travailler en protection.»

Cette intervenante d'expérience expliquait aussi que pour ce qui est des listes d'attente, elles sont dues au manque d'intervenants. À l'évaluation, dans les Laurentides, il y a 52 postes, mais les besoins seraient d'au moins 20 de plus, ce qui fait que tous les ans, au printemps, le CISSS engage de jeunes intervenants en protection lors de blitz d'évaluation. Souvent, ces jeunes manquent d'expérience et ça amène des évaluations qui, sans être mal faites, ne sont pas toujours justes. Parfois, on ferme des dossiers trop rapidement, ce qui entraîne des résignations et, malheureusement, cela arrive trop souvent.

La réalité de la région nous amène à tenir compte du peu de ressources communautaires, de l'éloignement des services. «La région est pauvre et ça apporte des problèmes en termes de négligence plus nombreux que dans d'autres secteurs. La durée de traitement de nos dossiers est aussi beaucoup plus grande que dans les Basses-Laurentides, justement à cause de l'aspect négligence et du manque de ressources et de services», a aussi mentionné cette intervenante.

Elle a aussi expliqué qu'à Mont-Laurier, pour l'évaluation, il y a cinq intervenants (cinq postes). Durant la dernière année, une personne a quitté pour maladie et n'a jamais été remplacée, augmentant ainsi la liste d'attente puisqu'avec une personne en moins, les évaluations ont pris du retard.

Quand on parle quotas, cette travailleuse de la DPJ explique que, pour le volet évaluation, ils ont l'obligation de traiter 52 dossiers par année. Puis quand on parle de prise en charge et de suivi social, un minimum d'interventions doivent être faites dans chaque dossier, par semaine, par mois. Tout ça est quantifié pour être remis au ministère et traité en fonction des budgets.

Selon elle, la solution est simple: engager plus et retenir les intervenants. «Quand on a 30 dossiers de prise en charge et que le ministère dit qu'on devrait en avoir autour de 20, ça fait des surcharges de travail et c'est un effet domino. Trop de travail et les gens partent en congé de maladie; ce qui augmente la charge de travail pour les autres. L'objectif est d'engager le plus de gens possible pour être capable d'offrir une qualité de vie et de travail aux intervenants pour qu'ils restent en protection.»

REVOIR LES NORMES

Le PDG du CISSS des Laurentides, Jean-François Foisy, dément l'accusation selon laquelle on imposerait des quotas aux intervenants, mais avoue être conscient que les charges de cas sont un réel problème. Selon lui, même s'il avait le budget nécessaire pour embaucher plus de travailleurs sociaux, il ne le pourrait pas puisque dans le milieu, on est aussi victime de la pénurie de main-d'œuvre.

Ce serait Denis Baraby, ancien directeur de la protection de la jeunesse dans les Laurentides, qui aurait mis en place certaines pratiques maintenant critiquées, comme la gestion par résultat et les fameux caucus; des rencontres hebdomadaires visant à faire le point sur les charges de cas. Des politiques probablement mal comprises ou mal appliquées qui entraînent des problèmes et qui amènent les gens du milieu à se demander si les standards de pra-



tique doivent être revus, puisque la pratique elle-même ne cesse d'évoluer. ■

Le Courant, le 6 février 2019, p. 18

L'information du Nord Vallée de la Rouge, 6 février 2019, p. 27

DEVENEZ PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES et AUXILIAIRE AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX

À quelques pas d'une **CARRIÈRE**
dans le réseau de la santé et des services sociaux

Début de la formation le
11 mars 2019

INSCRIPTION cfpml.qc.ca
819 623-4111

Profitez d'un moment exceptionnel
d'embauche avec les besoins grandissants
de PAB et ASSS dans le réseau de la santé
et des services sociaux dans la région.

Possibilité de service
de transport

Formation offerte
en milieu de travail

Formation offerte à Rivière-Rouge



Centre de Formation
Professionnelle
Mont-Laurier

en partenariat avec:
LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre carrière



PHOTO: [unreadable]

L'information du Nord Sainte-Agathe, 6 février 2019, p. 8

L'information du Nord Tremblant, 6 février 2019, p. 14

À LA UNE

Nouvelle table clinique en santé mentale

Le 31 janvier, après plus de 5 ans d'attente, avait lieu le lancement de la Table clinique en santé mentale adultes de la MRC des Laurentides. Plusieurs partenaires du milieu de la santé, de la sécurité publique et du milieu

communautaire se sont réunis, avec comme objectif commun de travailler en partenariat afin d'améliorer la prise en charge des personnes aux prises avec des troubles mentaux. Rangée avant: Annabelle

Charbonneau, secrétaire de la table, Diane Cyr, coordonnatrice SAD Nord au CISSS des Laurentides, Isabel Desgroseilliers, sergente et coordonnatrice en prévention à la Sûreté du Québec, et Gylaine Bélanger, sergente et directrice de poste intérimaire à la Sûreté du Québec. Rangée arrière: Nancy Martin, coordonnatrice Prévoyance, Christelle Castro, coordonnatrice SIV au

CISSS des Laurentides, Josée Woods, spécialiste clinique santé mentale au CISSS des Laurentides, Martine Alarie, stagiaire au CISSS des Laurentides, Geneviève Boisvert, coordonnatrice santé mentale soutien à domicile au CISSS des Laurentides, et Gilbert Lafrenière, directeur de l'organisme Prévoyance. (Photo gracieuSeté)



L'information du Nord Sainte-Agathe, 6 février 2019, p. 8

L'information du Nord Tremblant, 6 février 2019, p. 27

ACTUALITÉS

Une deuxième vie utile pour vos meubles

La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut peut venir chercher les meubles en bon état directement chez tout donateur qui, ainsi, s'engage concrètement pour la santé dans la région.

Ces meubles et appareils donnés pourront ensuite être vendus aux Trésors de la Fondation. « En plus d'améliorer les services de santé, on contribue à notre environnement en donnant une deuxième vie aux meubles et différents appareils », rappelle Daniel Desjardins, directeur général de la Fondation.

Tous les mercredis, une équipe de la Fondation parcourt les municipalités afin de ramasser les meubles et autres appareils imposants et lourds qui peuvent ensuite être vendus aux Trésors de la Fondation.

Les gens ont deux façons de faire don de leurs

meubles et appareils en bon état: ils peuvent les laisser eux-mêmes au 50, rue Corbeil à Sainte-Agathe-des-Monts (ancienne église de Fatima). Il y a une descente pour les véhicules du côté de l'ancien presbytère.

Un donateur peut aussi les acheminer à la Fondation en écrivant à Odette Archambault (odette@fondationmedicale.com) ou encore en téléphonant au 819-323-4565 où il pourra laisser un message. Mme Archambault communiquera ensuite avec le donateur pour déterminer le moment exact de la récolte des meubles et appareils.

Rappelons que 100% des dons vont à la santé et que grâce aux Trésors, La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut veille à ce que tous les dons effectués par la population soient investis dans les équipements et les services de santé de proximité dans 32 municipalités des MRC



Les meubles en bon état donnés par la population permettent aux Trésors de la Fondation de poursuivre la mission de l'organisme afin d'améliorer les équipements et les services de santé de proximité et de donner une deuxième vie à ces meubles. (Photo gracieuseté)

des Laurentides et des Pays-d'en-Haut ainsi qu'à Saint-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci.

En 2018, la Fondation a investi plus de 1 million de dollars dans la santé et s'est engagée à en investir tout autant dans les années 2019 et 2020. 

ACTUALITÉS

Après 43 ans de pratique

Le Dr David se retire

MAXIME COURSOL

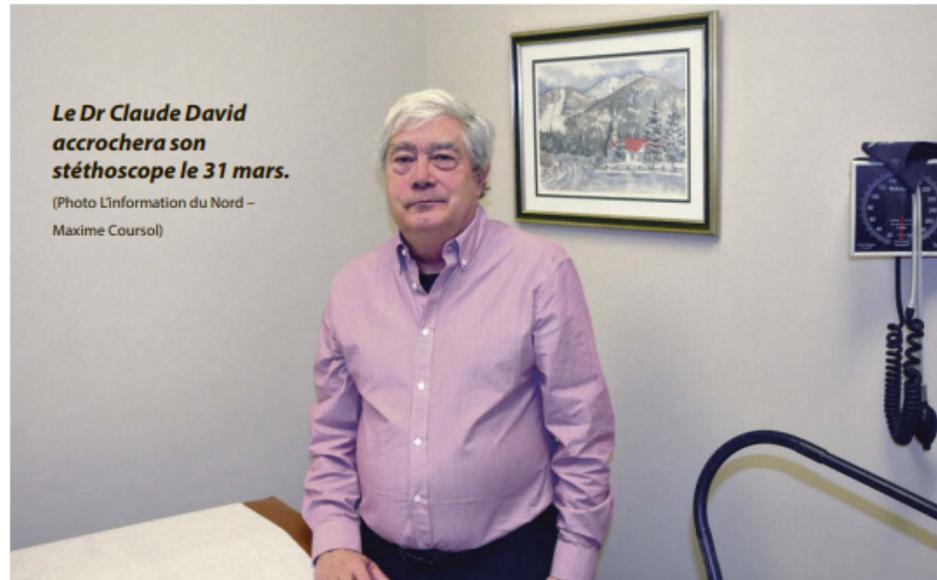
mcoursol@infodunord.ca

En arrêt de travail depuis quelques mois à cause de problèmes de santé, le Dr Claude David doit finalement se résoudre à mettre fin à ses activités médicales à Mont-Tremblant.

« Ce n'est pas parce que je n'ai plus la passion, au contraire. Seulement, ma santé m'oblige à arrêter. Je n'ai pas le choix, je dois ralentir », avoue l'homme de 70 ans. Il accrochera définitivement son stéthoscope le 31 mars, après 43 années de pratique au Centre médical de Saint-Jovite. D'ici là, il assurera le suivi des dossiers de ses 2500 patients. « Je vais transférer une partie de ma clientèle à mes collègues du Centre médical, dit-il, mais ils ne pourront pas tous les prendre. Mais je ne veux pas laisser personne entre deux chaises. »

Le Dr David recommande à ses patients de s'inscrire dès maintenant au Guichet d'accès à un médecin de famille en téléphonant au 1-844-834-4263. Ils peuvent aussi faire des démarches pour trouver un médecin de famille tout de suite en cognant à la porte de leur CLSC ou d'autres cliniques de la région. « En attendant de se revirer, mes patients auront encore leur dossier ouvert ici, au Centre médical, et il me sera possible de renouveler leurs prescriptions jusqu'au 31 mars », précise le médecin.

Claude David est le troisième médecin à prendre sa retraite en peu de temps dans la région, après les docteurs Rondeau et Curtis. Rappelons par ailleurs que le 15 juillet dernier, la Clinique du Village a été fermée et la plupart des médecins y pratiquant sont partis poursuivre leurs activités professionnelles dans le Grand Sainte-Agathe. 📷



ACTUALITÉS

Bilan 2018

Une année chargée pour la Fondation médicale

Le rideau est tombé sur une année pour le moins chargée à la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut.

« Nous avons complété la première année de trois au cours desquelles nous nous sommes engagés à investir 1 M\$ annuellement en équipements sur tout le territoire. En terminant avec un montant de 1 031 042,04\$ en dons pour la santé, nous avons livré la marchandise », souligne le directeur général de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, Daniel Desjardins.

DE GRANDES RÉALISATIONS

Parmi les réalisations de l'année 2018, on compte, bien sûr, l'installation d'un réseau Wi-Fi à l'Hôpital Laurentien de Sainte-Agathe-des-Monts et dans les CHSLD du territoire avec le projet « Votre mère ne sera plus jamais seule ».

L'achat de la Clinique médicale de Sainte-Adèle est une autre réalisation importante au crédit de la Fondation. « Nous sommes la deuxième fondation médicale au Québec à acquérir une clinique médicale, mais la toute première à participer à la gestion », souligne fièrement M. Desjardins, qui confirme du même souffle qu'aucun don n'a servi à financer l'achat de cette clinique.

« Tous ces projets et investissements confirment la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut comme la ressource incontournable en santé sur tout le territoire. Nous avons été présents à Sainte-Agathe-des-Monts, Saint-Sauveur, Saint-Donat, Mont-Tremblant et même Labelle. Offrir des services de proximité sur tout le territoire demeure notre plus grande priorité », insiste le dg de la Fondation.

ENJEUX 2019

L'année 2019 s'annonce, elle aussi, remplie de défis. Outre le nouveau Centre médical des Pays-d'en-Haut, l'implantation d'une nouvelle clinique de radiologie à Mont-Tremblant figure en bonne place dans les projets de la Fondation qui devra se pencher aussi sur des demandes en équipements d'un demi-million de dollars. Un montant de 100 000\$ a déjà été réservé à La Traversée, cette maison de soins palliatifs de Mont-Tremblant. La Fondation veut continuer aussi à multiplier les ententes avec ses partenaires du territoire.

La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, rappelons-le, tire la majeure partie de ses revenus des ventes provenant des Trésors de la Fondation, de la Loto-Voyage, de son GolfVélo et du Souper de la Fondation. Ces quatre



La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut s'est engagée à investir 1 M\$ par année en équipements pour une période de 3 ans. (Photo gracieuseté)

activités permettent de couvrir tous les coûts de gestion. C'est une garantie que les dons reçus sont investis à 100%.

ACTUALITÉS

Grâce à la Fondation médicale

Des vasectomies à la Clinique médicale des Sommets



Éric Busque de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut (à droite sur la photo) a procédé à la remise officielle de l'appareil électro-cautère en présence des docteurs Louis-Jean Deslauriers et Benoît Émond. (Photo gracieuseté)

Les hommes de la région désirant obtenir une vasectomie seront heureux d'apprendre que la Clinique médicale des Sommets de Sainte-Agathe-des-Monts est maintenant en mesure de procéder à de telles interventions.

La Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut a en effet récemment pourvu la Clinique d'un appareil électro-cautère. La remise officielle a eu lieu, le 4 janvier, remise qui a comblé une des attentes de l'équipe de la Clinique des Sommets.

« Il était devenu difficile d'avoir accès à cette chirurgie dans la région », explique le Dr Louis-Jean Deslauriers. « Grâce à cette formidable contribution de la Fondation, le service sera dorénavant plus rapide et nettement plus facile à fournir à la population. »

Un communiqué émis par la Fondation médicale annonce que le Dr Benoît Émond, chirurgien, s'est rendu disponible pour réaliser les chirurgies. « Nous sommes vraiment heureux de son implication et saluons l'engagement de la Fondation qui prouve encore une fois son écoute aux besoins du milieu », ajoute le Dr Deslauriers.

Du côté de la Fondation médicale, on rappelle que cette contribution s'inscrit dans sa mission de maintenir et d'améliorer les services de santé de proximité. « Nous poursuivons notre grand objectif qui est d'investir en santé pas moins de 1 million de dollars par année jusqu'en 2020 », précise le directeur général Daniel Desjardins qui rappelle que la Fondation médicale s'implique dans les établissements de santé pour le mieux-être des résidents de 32 municipalités des MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut ainsi qu'à Saint-Donat et à Notre-Dame-de-la-Merci. 🇨🇦

Sécurité / Safety

Menottes, constats et... ÉQUIPEMENT MÉDICAL

La vue d'une auto-patrouille dans le rétroviseur rend passablement nerveuse une bonne partie de la population. Il est vrai que la répression fait partie intégrante de la routine des policiers. Cependant, saviez-vous que les policiers interviennent sur des urgences médicales en attendant l'arrivée des paramédicaux ?

De mieux en mieux outillés

Munis de quatre défibrillateurs externes automatisés (DEA) depuis 2010, les agents du Service de police de la Ville de Mont-Tremblant ont procédé à au moins trois réanimations. Voilà qu'en décembre dernier, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides remettait onze DEA de plus au Service de police, permettant ainsi d'équiper de façon optimale chacune des auto-patrouilles du corps policier. Lors d'un arrêt cardio-respiratoire, chaque minute compte pour assurer les chances de survie de la victime. Pour vulgariser son fonctionnement, on peut dire que l'appareil DEA administre un choc au cœur qui a perdu son rythme dans le but de le faire redémarrer.

Formés pour intervenir

En novembre et décembre 2018, les policiers ont reçu une formation de huit heures dispensée par des techniciens ambulanciers paramédicaux de la coordination des services préhospitaliers d'urgence du CISSS des Laurentides. Cette formation s'ajoute à celle que les policiers suivent chaque trois ans afin de maintenir leur certification en manœuvres de réanimation cardio-respiratoire.

En plus d'une trousse usuelle de premiers soins, les policiers ont également dans leur arsenal une bonbonne d'oxygène pour intervenir sur les appels de détresse respiratoire avant l'arrivée des ambulanciers.

Jumelés aux formations, les outils que possèdent les policiers démontrent une fois de plus que de *Choisir Mont-Tremblant, c'est choisir la sécurité!* ■

QUIZZ

Les policiers de Mont-Tremblant possèdent le Naloxone, produit qui neutralise les effets des opiacés en cas de surdose.

Faux. Contrairement aux policiers de Laval ou de Québec, les policiers tremblantais ne disposent pas de formation pour administrer le Naloxone.

Les policiers ont reçu une formation pour manipuler les seringues souillées de façon sécuritaire.

Vrai.

Certains appareils DEA peuvent être sensibles au froid et devenir inopérants.

Vrai. C'est pourquoi les auto-patrouilles sont dispensées d'appliquer la réglementation sur leurs moteurs en marche lorsqu'elles sont stationnées.

Actualité

HIVER À NOTRE SANTÉ 2019

On recueille 35 000 \$ pour la santé

LE NORD – Pendant que 36 équipes de hockeyeurs s'affrontaient sur les glaces extérieures de la Polyvalente Saint-Jérôme, les familles profitaient du site aménagé pour la marche nordique et le parcours de course extrême.



L'événement Hiver à notre santé a battu son objectif qui était de 30 000 \$.

En plus du volet activités familiales, le site était enjoué et on pouvait, entre autres, se réchauffer aux bords des feux, prendre un repas à saveur mexicaine grâce au « camion de bouffe de rue », déguster une bière de la brasserie

Ricour et danser au rythme de la prestation du groupe sur scène Aircraft Roll !

« Nous sommes vraiment heureux d'avoir fait partie de cette édition plus familiale d'Hiver à notre santé. Ensemble, nous avons fait bouger les gens au nom de la Santé !

Nous devons travailler à faire de ce nouveau volet familial un incontournable en hiver », de dire Cassandra Fréchette de l'équipe des Centres d'activités physiques Rivière-du-Nord.

L'édition renouvelée d'Hiver à notre santé aura surpassé son objectif financier de 30 000 \$! L'activité depuis sa création aura permis d'investir plus de 215 000 \$ dans les soins aux Laurentiens, surtout dans le développement du département d'urologie de notre Hôpital régional.

Le Comité organisateur est vraiment heureux des résultats de la 6^e édition d'Hiver à notre santé et tient à remercier tous les participants qui ont fait de cette journée une grande fête!

MODERNISATION DE L'HÔPITAL
RÉGIONAL DE SAINT-JÉRÔME

LES MÉDECINS DEMANDENT À FRANÇOIS LEGAULT DE RESPECTER SA PROMESSE



Photo Claude Cormier
Dr Marc Belliveau

MYCHEL LAPOINTE
mychel.lapointe@infoslaurentides.com

L'annonce faite en août dernier par le ministre de la Santé et des Services sociaux de l'époque, Gaétan Barrette, d'investir 200 M\$ dans la modernisation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme avait plu aux membres de l'Association des médecins et professionnels pour l'avancement de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme (AMPAHRSJ), mais de toute évidence, ils étaient restés sur leur faim.

LA TOTALE

Ils étaient plus attirés, par la suite, par le «repas complet» offert en campagne électorale par le chef de la Coalition Avenir Québec (CAQ) François Legault: la totalité du projet de 443 M\$ tel que présenté par l'AMPAHRSJ à la direction du CISSS des Laurentides et déposé par la suite au ministère en décembre dernier.

Ce qui est fort compréhensible de la part de professionnels de la santé qui œuvrent dans des conditions difficiles depuis tellement d'années.

«En 2019, la promesse que fait l'Association des médecins est de s'assurer que le gouvernement de M. Legault respecte son engagement électoral concernant le projet d'agrandissement et de modernisation de

l'Hôpital régional de Saint-Jérôme», ont-ils fait savoir, par voie de communiqué la semaine dernière.

RENCONTRE

La prise de position fait suite à une rencontre tenue le 22 janvier (et dont *Infos Laurentides* a parlé en exclusivité dans sa plus récente édition) à laquelle participaient le député Yuri Chassin, un représentant du cabinet de la Ministre de la santé, le PDG du CISSS, Jean-François Foisy, le maire de Saint-Jérôme, Stéphane Maher, ainsi que le président de la Table des préfets des Laurentides, préfet de la MRC de la Rivière-du-Nord et maire de Saint-Hippolyte, Bruno Laroche.

Le but de cette rencontre (comme nous

l'avions annoncé) étant que le projet d'agrandissement et de modernisation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme soit annoncé en une seule phase de 443 M\$, et la mise en place du comité de coordination pour la préparation du dossier d'opportunité (une somme de 2 M\$ pour la préparation de ce dossier d'opportunité avait également été annoncée en août dernier, mais ledit comité n'a toujours pas été mis en place).

«L'objectif reste une annonce de l'inscription définitive du projet de 443 M\$ au Programme québécois des infrastructures (PQI) pour le prochain budget (2019-2020) du gouvernement de M. Legault», précise-t-on du côté de l'AMPAHRSJ, présidée par le Dr Marc Belliveau.

▼ PRÉSENTÉ PAR UNE TEMPÉRATURE
DE CIRCONSTANCE
HIVER À NOTRE SANTÉ
RAPPORTE 35 000 \$



Photo Mychel Lapointe

Les organisateurs étaient particulièrement heureux des résultats.

(M. L.) — L'événement Hiver à notre santé, tenu par une température de circonstance samedi dernier au profit de la Fondation de l'hôpital régional de Saint-Jérôme, a permis de récolter la rondelette somme de 35 000 \$.

SOUS LA NEIGE

Les joutes de hockey à 4 contre 4 (sans gardien de but), sur les patinoires extérieures du parc de la polyvalente, au grand vent et souvent sous des chutes de neige importantes, ont à nouveau connu un grand taux de participation avec quelque 36 équipes im-

pliquées.

De plus, on comptait encore cette année sur la participation de l'organisation des Panthères de Saint-Jérôme.

D'autres activités étaient également au programme.

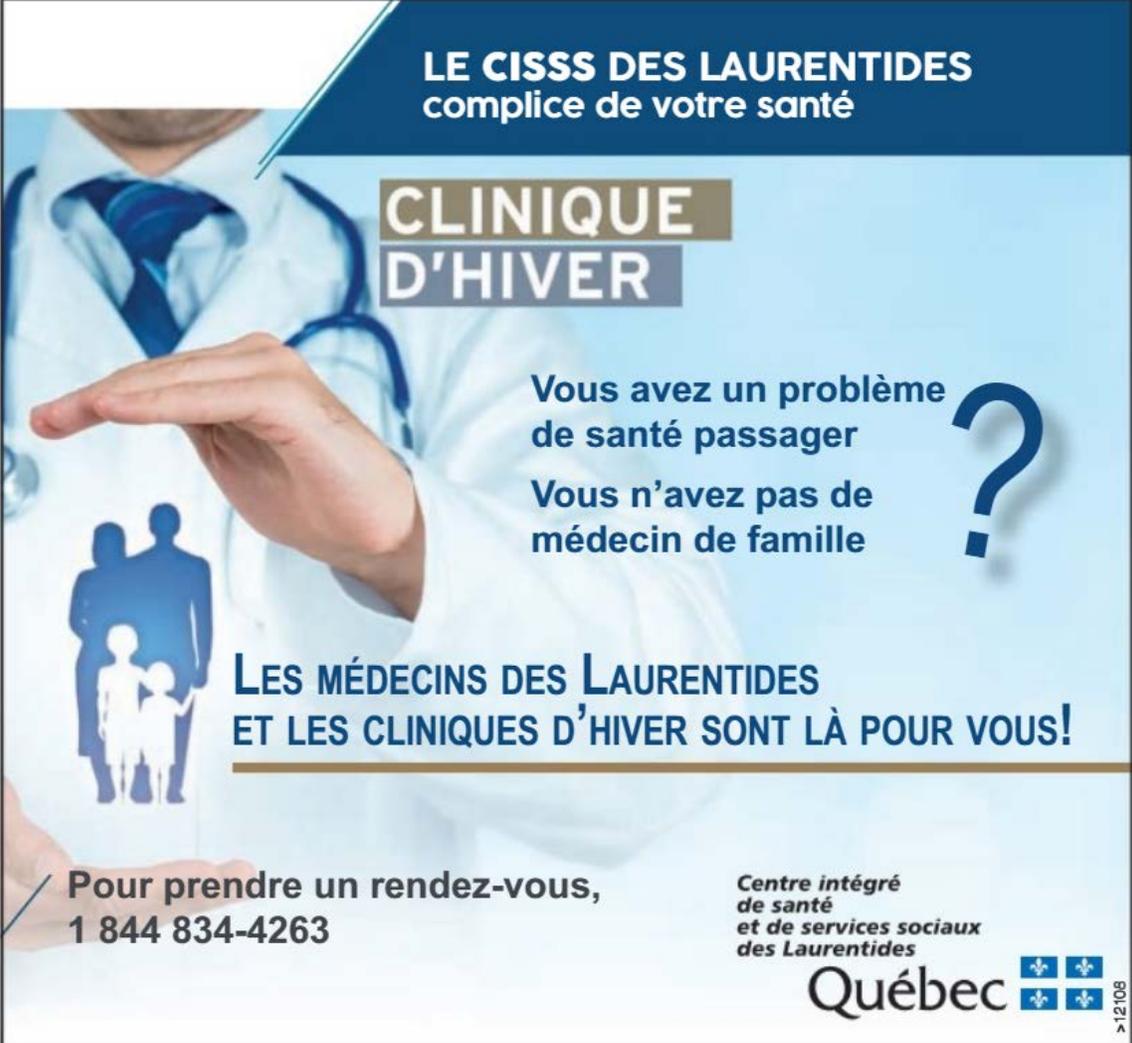
POUR L'UROLOGIE

La somme contribuera à terminer les achats au service d'urologie et permettra d'attirer de nouveaux médecins.

L'Argenteuil, 3 février 2019, p. 2

Nord Info, 2 février 2019, p. 13

Point d'impact, 2 février 2019, p. 2



LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre santé

**CLINIQUE
D'HIVER**

Vous avez un problème
de santé passager ?
Vous n'avez pas de
médecin de famille ?

**LES MÉDECINS DES LAURENTIDES
ET LES CLINQUES D'HIVER SONT LÀ POUR VOUS!**

Pour prendre un rendez-vous,
1 844 834-4263

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 

>12108

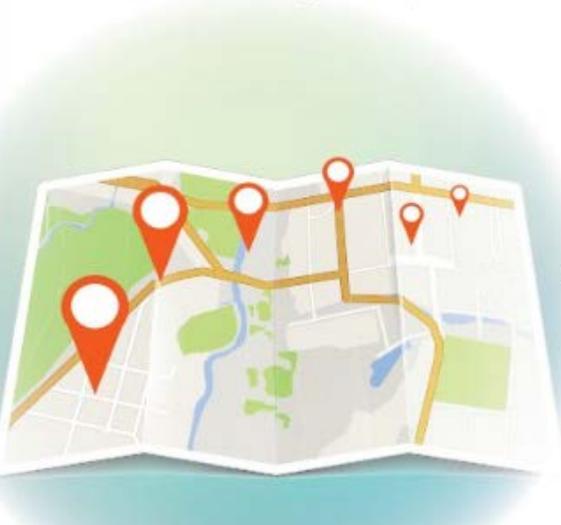
L'Argenteuil, 3 février 2019, p. 5

Nord Info, 2 février 2019, p. 4

Point d'impact, 2 février 2019, p. 5

LE CISSS DES LAURENTIDES
complice de votre carrière

**LA GRANDE TOURNÉE
DE RECRUTEMENT**



12 février
Saint-Jérôme

13 février
Rivière-Rouge

19 février
Sainte-Agathe-des-Monts

28 février
Mont-Laurier

28 février
Saint-Eustache

12 mars
Lachute

Plus de 300 titres d'emploi
Créez votre profil en ligne dès maintenant.

Tous les détails au
SanteLaurentides.gouv.qc.ca

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 

▼ FONDATION HÔPITAL SAINT-EUSTACHE

UN GRAND BAL POUR **LES NOUVEAU-NÉS**



Photo Reine Côté

Diane Desjardins Lavallée, présidente de la Fondation Hôpital Saint-Eustache, entourée des membres de son équipe et du président d'honneur, Claude Carignan, à sa gauche.

(R. C.) - C'est le 16 mars prochain, au Sheraton de Laval, que se tiendra le Grand Bal de la Fondation Hôpital Saint-Eustache, activité de collecte de fonds qui permettra à l'établissement régional de bonifier son offre de soins de santé. Cette fois, la cagnotte ira à la pouponnière.

L'équipe de la Fondation avait réuni la presse et ses principaux partenaires à la Cabane à sucre Farsa mardi soir afin de dévoiler les détails de son événement caritatif triennal dont les profits seront réservés pour l'achat d'équipements.

UNE SOIRÉE GATSBY

Quelque 400 convives sont attendus à cette soirée dansante ayant pour thématique Gatsby (le Magnifique) qui sera animée par Daniel Dô. On promet des prestations-surprises au cours de cette soirée prestigieuse agrémentée des notes musicales de l'Orchestre The Showmen.

«L'organisation de cette soirée représente une somme considérable de travail, aussi chaque dollar que l'on réussit à amasser a toute son importance», a laissé savoir le président-directeur général du CISSS Laurentides, Yves Saint-Onge, en rappelant que le précédent Grand Bal de 2016 avait permis à la Fondation d'amasser la somme de 50 000 \$ en vue

d'acheter de nouveaux équipements.

CLAUDE CARIGNAN, PRÉSIDENT D'HONNEUR

Bien connu dans la communauté eustachoise, Me Claude Carignan, qui est également premier vice-président et chef des affaires corporatives du Groupe Sélection, assurera la présidence de la présente campagne de financement. Déjà convaincu de l'importance d'offrir des soins de santé de qualité localement, le sénateur Carignan affirme en avoir réellement mesuré la nécessité lors de sa récente hospitalisation pour un problème dans la région rénale.

Il pouvait ainsi livrer son propre témoignage de l'Hôpital de Saint-Eustache. «C'est un hôpital chaleureux avec des praticiens professionnels et ces gens-là ont besoin d'être soutenus. D'autres équipements sont nécessaires aux médecins spécialistes. C'est grâce à ces équipements de pointe que j'ai pu être opéré la semaine dernière et être de retour au travail dès mardi», a souligné l'ancien maire de Saint-Eustache.

POUR UNE POUPONNIÈRE EFFICACE

La gynécologue Isabelle Lambert est cer-

tainement celle qui avait le plus de raisons de se réjouir de l'argent qui sera recueilli lors de l'édition 2019 du Grand Bal. Quatre incubateurs seront ajoutés aux quatre déjà présents dans la pouponnière et disposera d'un espace agrandi, ce qui permettra au personnel de travailler plus efficacement que dans le local actuel qui ne suffit pas aux besoins, estime-t-elle. La collecte de fonds devrait aussi assurer l'achat d'un second appareil respiratoire pour poupons.

Avec la population qui augmente rapidement sur le territoire des Basses-Laurentides, le nombre de naissances annuel se situe autour de 1 500 à 1 700 bébés. «Ça reste stable, mais à Saint-Eustache, on a le même taux que dans les grands centres urbains de grossesses à risques élevés de complications. Avec le diabète de grossesse, par exemple, et risque d'entraîner du liquide amniotique sur les poumons des nouveau-nés», expliquait en entrevue le Dre Lambert.

Depuis sa création en 1990, la Fondation Hôpital Saint-Eustache a investi plus de 9,3 millions de dollars en soins de santé et dans l'achat d'équipements de pointe.

Nord Info, 2 février 2019, p. 1

L'Éveil, 6 février 2019, p. 1





Photo Claude Desjardins
Le vice-président secteur sud et la présidente de la FIQ-SPSL, Matthieu Parker-Labonté et Julie Daignault.

MODERNISATION DU CHSE

LE SYNDICAT SOUHAITE L'AJOUT DE PERSONNEL

Claude Desjardins
cdesjardins@groupejcl.ca



Spectateurs très attentifs lors de l'annonce faite par la ministre McCann, mardi dernier à Saint-Eustache, la présidente et le vice-président secteur sud du Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides, Julie Daignault et Matthieu Parker-Labonté, souhaitent que l'ajout suffisant de personnel s'inscrive conséquemment dans cet effort de modernisation.

Se disant dans l'ensemble satisfaits des mesures dévoilées par la ministre de la Santé et le président et directeur général du CISSS Laurentides, Jean-François Foisy, Mme Daignault et M. Parker-Labonté n'émettent pas moins quelques bémols, notamment à propos des délais d'exécution d'éventuels travaux, un «détail» qu'ils estiment important dans le processus de dotation des postes.

DU TEMPS POUR FORMER LE PERSONNEL

«C'est bien beau d'ajouter des lits, mais présentement le personnel est insuffisant, ce qui mène au temps supplémentaire (TS) et au temps supplémentaire obligatoire (TSO)», soulignait M. Parker-Labonté ajoutant qu'il serait plus que souhaitable qu'on puisse procéder à la dotation des postes avant même que les travaux d'agrandissement commencent. Il faut environ deux ans, selon ce dernier, pour former adéquatement du personnel qui peut s'orienter convenablement un peu partout à l'urgence.

«Heureusement, plusieurs postes à temps complet sont présentement affichés. On est bien content, dit-il, mais il faut savoir qu'en ce moment nous fonctionnons à 100 % de notre capacité. On n'est pas en autosuffisance. Quand il y a des congés de maladie, on n'a personne pour remplacer. Ça nous préoccupe beaucoup.»

Sur l'ajout de civières à l'urgence (on passera de 32 à 36), par ailleurs, le SPSL juge que les besoins réels ne seront pas comblés. «On a toujours 50 patients couchés à l'urgence. Donc 36 civières, c'est déjà insuffisant», relève M. Parker-Labonté.

«Il y aura une rencontre avec M. Foisy pour examiner autant la structure physique que la structure des postes», précisait à son tour Julie Daignault, qui indiquait par le fait même que la relation était bonne entre le CISSS et le SPSL, un syndicat affilié à la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ). À noter que le SPSL compte 4 200 membres (infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes) répartis dans les établissements de santé des Laurentides.

RENCONTRE AVEC LA MINISTRE

Par ailleurs, au lendemain de cette annonce, le SPSL publiait un communiqué, sur son site Web, informant ses membres qu'une rencontre d'une vingtaine de minutes avait pu être organisée, mardi, avec la ministre Danielle McCann, en présence de Jean-François Foisy.

Ils en ont profité, lit-on, pour «demander la mise en place rapide de mesures permanentes et structurantes pour enrayer le TS et le TSO, de diminuer la surcharge de travail, d'augmenter les structures de postes et de mettre en place des ratios professionnelles/patients raisonnables», tout comme ils ont revendiqué «plus de poste à temps complet et une meilleure utilisation du titre d'emploi d'infirmière auxiliaire.»

Les représentants syndicaux disent avoir obtenu des réponses satisfaisantes, notamment en ce qui concerne le TS et le TSO. La ministre McCann, indique-t-on, «a rappelé son engagement à diminuer le TS-TSO à grande vitesse et de l'éliminer définitivement avant la fin de son premier mandat.»

MODERNISATION DE L'HÔPITAL DE SAINT-EUSTACHE

LE PROJET FRANCHIT UNE NOUVELLE ÉTAPE



Photo Claude Desjardins

De gauche à droite: le ministre de l'Environnement, Benoît Charette, le sénateur Claude Carignan, la députée Agnès Grondin, le PDG du CISSS, Jean-François Foisy, la ministre Danielle McCann, le ministre Eric Girard, la ministre Sylvie D'Amours et le député Mario Laframboise.

Claude Desjardins

cdesjardins@groupejele.ca

Le projet de modernisation de l'Hôpital de Saint-Eustache vient de franchir une nouvelle étape, alors que le gouvernement du Québec autorise son inscription au Plan des infrastructures québécoises (PQI) à titre de «projet à l'étude», et consent une enveloppe de deux millions de dollars pour la production d'un dossier d'opportunité (DO).

C'est la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, qui est venue confirmer la chose, mardi dernier dans la cafétéria de l'institution eustachoise, une annonce qualifiée «d'historique» par le président et directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS), Jean-François Foisy.

UN VASTE CHANTIER

On parle d'abord de moderniser l'urgence en y ajoutant quatre civières (il y en a 32 actuellement), une aire de choc de quatre civières, une zone d'évaluation de dix fauteuils de même qu'une unité d'intervention brève en santé mentale (dix lits). Au passage, on aura considérablement augmenté la superficie de l'urgence, qui

passera de 1 250 à 1 750 mètres carrés, un premier agrandissement depuis 1991.

Le projet prévoit également la construction d'une nouvelle unité de soins de courte durée (ajout de 40 chambres individuelles) et la modernisation des unités actuelles, de manière à réduire le nombre de chambres à plusieurs lits. Cette dernière mesure, a-t-on souligné, permettra de réduire les risques d'infections nosocomiales.

«Votre projet s'inscrit dans la volonté de notre gouvernement de participer à un vaste chantier de rénovation des hôpitaux et des CHSLD au cours de notre premier mandat», exprimait la ministre McCann, tout en relevant que la région des Laurentides, et particulièrement celle qui est desservie par le CHSE, a connu un accroissement considérable de sa population, au cours des dernières années, en même temps qu'on enregistrait, comme partout au Québec, un vieillissement démographique, ces deux phénomènes ayant pour effet de mettre une pression grandissante sur le réseau de la santé et des services sociaux.

LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL

Au CISSS, on est bien au fait de cette pro-

blématique et c'est depuis 1999 qu'on «chérit» ce projet, soulignait M. Foisy, alors que les premières démarches avaient été initiées par des médecins et des cliniciens. «Dès la création du CISSS, en 2015, nous avons pris le flambeau et nous en avons fait l'une de nos priorités. Voilà que trois mois après l'arrivée d'un nouveau gouvernement, nous en sommes là. C'est tout un accueil que nous avons reçu du caucus des députés», s'est réjoui le PDG du CISSS.

À noter que trois autres ministres assistaient à cette annonce, dont le titulaire de l'Environnement, Benoît Charette (député de Deux-Montagnes), celle des Affaires autochtones, Sylvie D'Amours (Mirabel), et des Finances, Eric Girard (Groulx). Leurs collègues députés de Blainville, Mario Laframboise, et d'Argenteuil, Agnès Grondin, de même que le sénateur Claude Carignan s'y trouvaient également.

Tous se sont évidemment réjouis de cette annonce en évoquant notamment qu'on voyait poindre enfin la lumière au bout du tunnel.

LE PLUS VITE POSSIBLE

La production d'un dossier d'opportunité permettra d'analyser la pertinence et le bien-fondé du projet, d'en préciser les modalités et les coûts, à également préci-

sé la ministre McCann. «C'est une phase qui dure normalement entre un an et deux ans. Dans ce cas-ci, on espère que ça se fera à l'intérieur d'une année», de dire la ministre de la Santé en insistant sur le fait que son gouvernement a choisi de favoriser une approche populationnelle, en considérant les besoins existants pour chaque région, qui ne sont pas les mêmes partout. «Il y aura plusieurs annonces durant notre premier mandat. On va corriger bien des situations», a-t-elle indiqué.

Quant à la question du temps d'attente dans les urgences, Danielle McCann demeure persuadée que le gouvernement de la CAQ fera mieux que les précédents. «Notre engagement ferme, dans un premier mandat, est de diminuer à 90 minutes le temps d'attente pour la clientèle ambulatoire», a-t-elle précisé, en faisant une distinction avec la clientèle sur civière. En moyenne, l'attente est actuellement de deux heures, a-t-elle affirmé, indiquant que les récentes stratégies mises de l'avant, comme les cliniques d'hiver, portent déjà leurs fruits. «Nous avons aussi des stratégies pour la clientèle sur civière, que nous allons mettre en place dans un premier mandat», a promis Danielle McCann.

L'Écho de la Rive-Nord, site Internet

Modernisation de l'Hôpital de Saint-Eustache

<https://www.lechodelarivenord.ca/actualites/societe/354671/modernisation-de-lhopital-de-saint-eustache>

L'Éveil, site Internet

CISSS des Laurentides: Rehaussement du financement pour les organismes

<https://www.veilleil.com/actualites/cisss-des-laurentides-rehaussement-du-financement-pour-les-organismes>

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 

Le comité usagers
du
Lac-des-Deux-Montagnes

LES COMITÉS DES USAGERS ET LES COMITÉS DE RÉSIDENTS : DES ORGANISMES OUVERTS AUX CITOYENS QUI VEULENT CONTRIBUER À AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SANTÉ

Le système de santé est complexe et les citoyens peuvent avoir l'impression non seulement qu'ils s'y perdent, mais qu'ils n'y ont pas leur place. Par conséquent, s'ils se questionnent sur les services reçus ou en sont insatisfaits, il arrive qu'ils abandonnent toute démarche pour trouver une réponse à leurs questions ou pour régler leur problème. « Cela ne donne rien », entend-on souvent.

Il faut pourtant rappeler les éléments fondamentaux de la Loi sur les services de santé et les services sociaux qui concernent les usagers du système que nous sommes tous, de notre naissance à la fin de notre vie:

1. Les usagers sont au cœur du système de santé (l'article 3 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux dit clairement que « la raison d'être des services est la personne qui les requiert »).
2. Les usagers ont 12 droits, incluant le droit à l'information, le droit de recevoir les soins que requiert leur état, le droit de consentir à des soins ou de les refuser, le droit de porter plainte.
3. Les usagers sont représentés par des organismes, les comités des usagers (pour l'ensemble de la population) et les comités de résidents (pour les résidents d'un CHSLD) dont les membres ont pour mandat de les écouter et de les défendre auprès de toute autorité compétente.
4. Tout usager (adulte) intéressé peut faire partie d'un comité des usagers ou d'un comité de résidents et, ainsi, contribuer à l'amélioration du système de santé.

Présentement, des postes sont disponibles au comité des usagers du Lac-des-Deux-Montagnes (territoire de la MRC de Deux-Montagnes et du sud de Mirabel) et aux comités des résidents du CHSLD de Saint-Eustache et de Saint-Benoît-de-Mirabel. Si vous souhaitez proposer des solutions à différentes situations et participer aux évaluations du degré de satisfaction des usagers ou des résidents, si vous avez de l'intérêt pour les fonctions et les activités du comité des usagers et pour la défense des droits des usagers, n'hésitez pas. **Pour en savoir davantage, communiquez avec nous au 450 472-0013, poste 46351.**

81161_72001_1

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

Le comité usagers du Lac- des-**Deux-Montagnes**

AU SERVICE DE LA POPULATION DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES ET DU SUD DE MIRABEL.

En octobre 2018, le comité des usagers du Lac-des-Deux-Montagnes a obtenu le prix annuel d'excellence du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) dans la catégorie « Information » (budget de moins de 25 000 \$) pour la production de 12 capsules vidéo sur les droits des usagers.



Cliquez pour agrandir l'image

Les 12 droits des usagers

inscrits dans la Loi sur la santé et les services sociaux (LSSSS) :

1. Droit à l'information
2. Droit aux services
3. Droit de choisir son professionnel ou son établissement
4. Droit de recevoir les soins que requiert son état
5. Droit de consentir à des soins ou de les refuser
6. Droit de participer aux décisions
7. Droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté
8. Droit à l'hébergement
9. Droit de recevoir des services en langue anglaise
10. Droit d'accès à son dossier d'utilisateur
11. Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur
12. Droit de porter plainte

Pour nous joindre

N'hésitez pas à communiquer avec nous!
Nos services sont gratuits et confidentiels!
450 472-0013, poste 46351

ISSUES 2018.1

Rehaussement du financement pour les organismes communautaires admis en santé et services sociaux

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/sante - sante - .mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/sante_-_sante_-_0.mp3)

Québec annoncerait prochainement de l'argent additionnel pour l'hôpital de Mont-Laurier

[http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/ministre - ministre -
_0.mp3](http://www.cflo.ca/sites/default/files/nouvelles_audio/ministre_-_ministre_-_0.mp3)